

1 NE PAS GRIMPER SUR LES TUYAUX EN BÉTON

Les tuyaux peuvent rouler, nous écraser ou causer un accident.

3 NE PAS GRIMPER SUR LES ÉCHAFAUDAGES

C'est interdit, on peut tomber et se faire mal. Seuls les ouvriers équipés sont autorisés à les utiliser.

5 NE PAS PÉNÉTRER SUR UN CHANTIER

Un chantier est interdit au public car il peut être dangereux.

7 NE PAS MONTER SUR LES ENGIN DE CHANTIER, NE PAS JOUER AVEC LES OUTILS

On risque de les abîmer, de tomber ou de se blesser sur des parties coupantes.

8 NE PAS TOUCHER LES FILS ÉLECTRIQUES À TERRE OU LES COMPTEURS DE CHANTIER

On risque de s'électrocuter ou de provoquer un accident.

9 NE PAS MARCHER SUR LES PLATES BANDES OU LES ESPACES QUI VIENNENT D'ÊTRE PLANTÉS

On risque d'écraser les jeunes plantes et d'abîmer la végétation qui pousse.

2 FAIRE ATTENTION QUAND ON TRAVERSE PRÈS D'UN CHANTIER

Il faut bien regarder avant de s'engager sur un passage piéton, les engins de chantier et les camions qui manoeuvrent peuvent ne pas nous voir.

4 NE PAS JOUER AU BALLON À PROXIMITÉ D'UN CHANTIER

On risque de gêner les ouvriers et de provoquer un accident.

6 NE PAS ABÎMER NI DÉPLACER LES BARRIÈRES DE CHANTIER

Elles servent à délimiter un chantier qui comporte des risques. Si on les déplace, on risque de causer un accident.

10 NE PAS MARCHER DANS LE BÉTON FRAIS

Les traces de pas risquent de rester et les ouvriers seront obligés de refaire tout le béton.



MON QUARTIER EST EN TRAVAUX

LE MANIÈRE DU PETIT CHEF DE CHANTIER

AMU GRAND LIGN Vaudrevelin

LE QUARTIER EST EN CHANTIER, IL FAUT DONC ÊTRE PRUDENT POUR NE PAS SE FAIRE MAL OU CAUSER UN ACCIDENT. MAIS IL Y A DES MARTIENS QUI SONT BIEN DISSIPÉS, AIDE MOI À LES REPÉRER ET À TROUVER LES 10 MÉTIERS À NE PAS FAIRE !



vaulx-en-velin
Grand projet de ville

Grand Projet de Ville
Espace Benoît Frachon - 3 avenue Maurice Thorez
69120 Vaulx-en-Velin
Tél : 04 37 45 32 25 // Fax : 04 37 45 32 26
contact@gpvauxenvelin.org - www.gpvauxenvelin.org

Mon quartier est en travaux • Juin 2012 - 3000 exemplaires
Communication Grand Projet de Ville • Illustration : Didier Boisson